

Jeudi 03 octobre 2024

Inauguration de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger de la Haute-Marne

L'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED) de la Haute-Marne a été inaugurée le 03 octobre 2024. Installée au sein du Pôle Mère Enfant du Centre Hospitalier de Saint-Dizier, cette unité est dédiée à la prise en charge globale et pluridisciplinaire (médicale, judiciaire et médico- légale) des mineurs victimes de violences.

Enrichir l'offre de soins dédiée aux enfants victimes de violence

L'UAPED accueille les enfants victimes de violences physiques, de violences sexuelles, de maltraitance, de négligences, de harcèlement ou témoins de violences gravement traumatisantes.

Fruit d'un travail collectif de l'hôpital, des autorités judiciaires, du conseil départemental de la Haute-Marne, de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, des forces de l'ordre, de SOS Femmes Accueil, France Victime 52, du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 52 et de La Voix de l'enfant, cette unité **vis**e à **améliorer et faciliter le parcours médico-judiciaire** des enfants victimes de violences ainsi que leur éventuel **parcours de soins**. L'UAPED vient ainsi compléter le dispositif déjà en place sur le département, à savoir les salles Mélanie de Langres, Saint-Dizier et de la Maison de Protection des Familles 52 de Chaumont.

Installée au cœur de l'hôpital, l'UAPED offre aux enfants un cadre sécurisant et adapté à leur âge afin de limiter au maximum l'impact traumatisant. **Ce lieu unique permet de coordonner les trois dimensions de la prise en charge : la protection, la nécessité de la procédure pénale et les soins.**

Une prise en charge médicale et judiciaire adaptée

L'UAPED dispose d'une salle d'audition des mineurs victimes, dite « salle Mélanie » aménagée pour offrir un cadre serein tout en permettant aux forces de l'ordre de réaliser les enregistrements audio et vidéo nécessaires dans le cadre juridique.

L'enfant est accueilli soit par l'auxiliaire de puériculture, soit par la coordinatrice. De plus, l'ensemble des intervenants (enquêteurs, professionnels de santé, travailleurs sociaux) est formé à l'accompagnement des enfants victimes de violences afin de s'adapter à leur vulnérabilité.

L'objectif est d'apporter un réel soutien aux mineurs victimes et à leur famille, en recueillant leurs révélations dans les meilleures conditions possibles et en facilitant l'éventuel parcours de soins.

FINANCEMENT DE L'UAPED

160 000 € par l'ARS Grand Est pour le financement du personnel soignant et de la personne accueillante (financement pérenne) ; 75 695 € en 2024 (démarrage en cours d'année)

10 533 € par la Cour d'Appel de Dijon pour le matériel d'audition

1 342 € par la Voix de l'Enfant pour le mobilier

L'UAPED, une unité ressource

L'UAPED assure, en direction des professionnels du territoire, une mission d'aide au repérage et au diagnostic lors des situations de suspicions de violences hors procédures judiciaires en cours.

L'UAPED peut assurer des conseils et un appui à tout professionnel de santé pour toute question liée au parcours de soins d'un mineur victime de violences ou suspecté de l'être. Elle assure cette mission en lien avec l'équipe référente régionale « enfant en danger ».

Par ailleurs, elle dispense des formations pour sensibiliser les professionnels confrontés aux violences sur mineurs sur le territoire (étudiants en médecine, des internes de pédiatrie, médecine générale et d'urgence, auxiliaires de puériculture, infirmiers, des puéricultrices, des orthophonistes, des sages-femmes, des manipulateurs radios).

Enfin, l'UAPED établit des liens avec le service de protection maternelle et infantile, en accord avec les familles pour accompagner la parentalité, soutenir et pour suivre la prévention initiée à l'hôpital.

Centre Hospitalier Saint-Dizier

1 rue Albert Schweitzer
52100 SAINT-DIZIER
03 25 56 84 84

www.gh-t-coeurgrandest.fr

Contact presse :

Service communication

Christophe Dhobie : 03 25 56 88 10

Manon Pernot : 03 25 56 85 93